# Note relative à la sécurité des diplômes de doctorat

Le diplôme est édité dans un format 297 x 210 mm à l’italienne, papier filigrané RF spécial diplôme 110 g/m2, imprimé en 3 couleurs + N° d'authentification et filigrane visibles sous lumière UV rouge, données personnelles imprimées en noir, numérotation individuelle et QRCode.

Chaque diplôme fait l’objet de la création simultanée d’une image numérique du diplôme.

Le QRCode est un code graphique qui permet une authentification électronique du diplôme et peut être placé par le doctorant sur un CV ou une page personnelle d’un réseau social ou professionnel.

En 2017 une attestation numérique du diplôme devrait être mise à disposition sur le futur portail national www.diplomes.gouv qui, à terme, permettra à chacun de retrouver l’ensemble de ses diplômes au même endroit (les diplômes devraient être intégrés rétroactivement au portail jusqu’en 1995).

Le diplôme de doctorat de l’université Paris-Saclay contient les éléments de protection contre les fraudes suivantes :

* Le papier porte un filigrane, faiblement contrasté avec le fond, formé par micro-lettrage.
* Le papier porte également un second filigrane, différent du précédent, visible uniquement sous éclairage UV, également formé par micro-lettrage.
* Le diplôme est signé manuellement par le docteur, après vérification de son identité.
* Le numéro du diplôme, en bas à droite du diplôme, est constitué du numéro du dépôt légal de la thèse, d’un numéro d’ordre apposé par l’imprimerie nationale et d’une clé de contrôle qui permet de vérifier l’authenticité du numéro et qui n’existe nulle part ailleurs que sur le parchemin du diplôme. L’imprimerie nationale assure, à vie, l’authentification des numéros de diplômes.
* Il est très fortement conseillé de ne pas diffuser de photocopies ou de scans du diplôme original. Une image numérique du diplôme (sur laquelle ne figurent pas le numéro d’ordre et la clé de contrôle permettant d’authentifier le diplôme) est remise en même temps que le diplôme original, cette image est destinée à être imprimée, diffusée, chaque fois qu’une copie du diplôme est demandée au docteur.
* Le QR-Code, en bas à droite du diplôme, encode l’adresse URL pérenne du dépôt légal de la thèse ou des travaux sur lesquels s’appuie ce diplôme et renvoie vers le portail national [www.theses.fr](http://www.theses.fr).